



Licenciement abusif ou pas?

Par **kyok**, le **28/10/2008** à **20:35**

je viens de recevoir ma lettre de licenciement. Déjà averti 2 fois pour des raisons autres, cette fois mon patron me reproche une faute simple malgré mes explications. Il faut savoir qu'actuellement l'entreprise subit une chute d'activité et a procédé à déjà plusieurs licenciements, à chaque fois en recherchant une faute de l'employé donc pas de licenciement économique. Ceci est-il légal? Que puis-je faire pour contester mon licenciement?

Par **Marion2**, le **28/10/2008** à **22:30**

Bonsoir,
Il faudrait d'abord connaître les raisons exactes du licenciement, ainsi que la teneur des 2 avertissements.

Par **kyok**, le **29/10/2008** à **14:46**

bonjour les 2 autres k ne sont pas précisés il y a juste la date il s'agit surment d'un jour manqué ou je n'est pas prévenu mon absence ou de plusieurs retards mais il faut savoir que je n'est pas d'heure précise d'embauche. La raison principale du licenciement est le défaut de respect des consignes de vos supérieurs